

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

## Comté de Lotbinière

LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL est tenue à l'heure et au lieu des sessions, lundi le 12 août 2013 à 19h30.

Sont présents/es : Mme Manon Olivier  
Mme Marie-Claude Lemieux  
M. Jean-Guy Isabelle  
M. Daniel Roy  
Mme Sylvie Laroche  
Est absent : M. Daniel Turcotte

FORMANT QUORUM sous la présidence de Monsieur Rénaud Grondin, maire

### ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Exemption de la lecture du procès-verbal du 2 juillet 2013.
3. Adoption du procès-verbal du 2 juillet 2013.
4. Adoption des dépenses incompressibles pour le mois d'août 2013.
  - a. Dépôt de pétitions
5. Adoption des comptes à payer.
6. Achat de bacs
7. Achat de panneaux de signalisation
8. Servitude de non accès sortie 261, 4<sup>e</sup> rang
9. Colloque de Zone de l'ADMQ
10. Demande de citoyens (2)
11. Demande du Cercle des Fermières de Val-Alain
12. Pont du 1<sup>er</sup> rang compte-rendu rencontre MTQ
13. Pont Bernatchez réparation des trottoirs
14. Pont Caron installation de gabarits par le MTQ
15. Indicateurs de gestion 2012
16. Affaires nouvelles :
  - a. Formation logiciel CIB
  - b. Cossal souper bénéfique
  - c. Route Seigneuriale offre MTQ
17. Période de questions
18. Levée de la séance

2013-08-149

#### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité  
.....

2013-08-150

#### EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DU 2 JUILLET 2013.

Il est proposé par Marie-Claude Lemieux et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture du procès-verbal du 2 juillet 2013, par la secrétaire de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité  
.....

2013-08-151

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 JUILLET 2013.

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption du procès-verbal du 2 juillet 2013, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité  
.....

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

#### 2013-08-152 ADOPTION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR LE MOIS D'AOÛT 2013.

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des dépenses incompressibles pour le mois d'août 2013.

Adoptée à l'unanimité

.....

#### 2013-08-153 COMPTES À PAYER

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers, l'adoption des comptes à payer, à savoir :

Comptes payés durant le mois août 2013. :

.....

1300379 – Municipalité de Laurier-Station : Récupération	1 376.80
1300380 – Municipalité de Laurier-Station : Déchets	2 028.04
1300381 – Receveur Général du Canada : Retenue à la source	920.76
1300382 – Hydro-Québec : Tous les édifices et éclairage public	1 082.03
1300383 – Canadien National : Passages à niveau 2e rang, route Trépanier	666.74
1300384 – Télus : Pompier, internet, Mun. Loisirs	446.68
1300385 – Municipalité de Val-Alain : Terrain de jeux	49.74
1300386 – Supérieur Propane : Location cylindres	18.40
1300387 – Proulx CPA inc. : Reddition de comptes voirie	632.36
1300389 – Praxair : Acétylène, Oxygène	43.24
1300390 – Chantal Blier : Entretien ménager	500.00
1300391 – Le Réseau Mobilité Plus : Fréquence numérique	215.75
1300392 – Camping Lac Georges : Sortie terrain de jeux	68.00
1300393 – Rogers San-fil : Cellulaire	60.40
1300395 – Philippe Gosselin & Ass. Ltée	992.53
1300396 – Pavex : Scellement de fissures	11 497.50
1300400 – Menuiserie R. Bédard : Teinture, diluant, ruban	134.60
1300401 – Pièces d'autos Carquest : huile, peinture, interrupteur	442.73
1300402 – Fonds de l'information sur le territoire : Mutations	16.00
1300403 – Garage Clément Laquerre : Essence	238.05
1300404 – Motoparts inc. : Interrupteur, enrouleur de toile	337.43
1300405 – Turcotte Mini-Moteurs enr.	131.39
1300406 – FQM : Dicom	78.04
1300407 – Ministère du Revenu du Québec : remboursement TVQ	298.68
1300408 – Maxxam Analytics : Analyse d'eau	181.66
1300409 – Les Entreprises Lévisiennes : Bitume	544.29
1300410 – Municipalité de Joly : Remb. inspecteur – Entente	1 598.85
1300411 – Marius Marcoux & Fils inc. : Réparations lumineuses	731.01
1300412 – Placide Martineau inc. : Adaptateur, coude, bague	70.21
1300413 – Macpek inc.: Joint, oil seal	221.64
1300414 – Roche Ltée : Honoraires professionnels	16 958.81
1300415 – Roulement Techno inc. : seal, manette contrôle, huile	249.17
1300416 – L. Jam inc. : Terre à pelouse	321.93
1300417 – Würth Canada Limited : Quincaillerie voirie	261.72
1300418 – Ferme Guilyrox inc. : Sable à déglacage	880.62
1300419 - Service d'incendie en commun : assistance caméra thermique	32.02
1300420 – Les P'tits Moteurs enr. : Chut asm	68.93
1300421 – Ultramar : bouteilles 33 lbs	52.85
1300422 – Restaurant le Jaseur : Réception	308.71
1300423 – Laboratoires Environex : Analyse eaux usées	136.25
1300424 – Maxi-Métal inc. : Camion autopompe, tablettes et tiroirs	258 431.60
1300426 – Hydro-Québec : Édifices municipaux, des Sables, de la Station	1 487.23
1300427 – Télus : Pompiers, Internet, Loisirs, Municipalité	487.15
1300428 – Municipalité de Val-Alain : Terrain de jeux souvenirs	125.27
1300429 – FQM : Dicom	57.38
1300431 – Toshiba : Surplus photocopies	246.58
1300432 – Dan Roy : inspection et validation camion incendie	1 522.00
1300433 – Caroline Fortin : Remboursement factures fournitures bureau	130.80
1300435 – Hydro-Québec : 1245, 2 <sup>e</sup> rang	492.21

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

1300436 – Groupe CCL : Enveloppes, permis, formulaires	797.30
1300437 – Municipalité de Val-Alain : Essence camion pompier, timbres	102.53
L1300011 – MRC de Lotbinière : Quotes-parts, formulaires, impressions	5 326.64
- Frais de déplacement	524.45
- Salaire	10 858.20

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ NO. 2013-153**

Je, soussignée, certifie par le présent certificat que des crédits budgétaires sont disponibles pour des dépenses totalisant 325 483,90 \$ et les codes négatifs seront pris dans le surplus de la municipalité.

Caroline Fortin, directrice générale / secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité

.....

**2013-08-154**

#### **ACHAT DE BACS ROULANTS (BLEUS ET VERTS)**

Il est proposé par Marie-Claude Lemieux et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire l'achat de 12 bacs bleus de 360 litres et 8 bacs verts de 360 litres

Adoptée à l'unanimité

.....

**2013-08-155**

#### **ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION**

Il est proposé par Jean-Guy Isabelle et résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater l'inspecteur en voirie pour faire l'acquisition de panneaux de signalisation.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2013-08-156**

#### **SERVITUDE DE NON ACCÈS SORTIE 261, 4<sup>E</sup> RANG**

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers de présenter une demande au Ministère des Transports afin que la servitude de non accès aux lots 192-25-P, 192-26-P et 192-27-P situés sur le 4<sup>e</sup> rang Est à la sortie 261 soit annulée conditionnellement à la réalisation du projet commercial de halte routière Val-Alain tel qu'illustré sur le plan fourni par le promoteur ainsi que la carte illustrant lesdits lots.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2013-08-157**

#### **COLLOQUE DE ZONE**

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers d'inscrire la directrice générale au colloque de zone pour une formation sur les élections municipales qui aura lieu le 12 septembre 2013 à St-Ferdinand;

De payer les frais d'inscription ainsi que les frais de déplacement.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2013-08-158**

#### **DEMANDE D'UN CITOYEN**

Considérant que nous avons reçu une lettre d'un citoyen exprimant une mécontente avec son voisin concernant une demande de débarras de ligne et l'excavation d'un fossé de ligne.

En conséquence, il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers que la personne désignée, monsieur Pierre Demers, rencontre les propriétaires concernés.

Adoptée à l'unanimité

.....

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

2013-08-159

#### **DEMANDE DE CITOYENS**

Considérant que nous avons reçu une lettre de citoyens, voisins du parc relais, nous demandant une clôture entre leur terrain et le parc;

Considérant qu'une clôture est déjà installée du côté du parc donnant sur la rivière;

En conséquence, il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers que la directrice générale contacte les Clôtures Victo pour faire prolonger la clôture existante.

Adoptée à l'unanimité

.....

2013-08-160

#### **DEMANDE DE CITOYENS**

Considérant que nous avons reçu une lettre de citoyens, voisins du parc relais, nous demandant une clôture entre leur terrain et le parc;

Considérant que des discussions avaient eu lieu concernant l'installation d'une caméra sur le site du parc relais;

Considérant que des bris ont été constatés sur le gazébo;

En conséquence, il est proposé par Marie-Claude Lemieux et résolu à l'unanimité par les conseillers que la directrice générale contacte Auger Sécurité pour faire installer une caméra.

Adoptée à l'unanimité

.....

2013-08-161

#### **DEMANDE DU CERCLE DES FERMIÈRES DE VAL-ALAIN**

Considérant que nous avons reçu une demande d'appui du Cercle des Fermières de Val-Alain auprès du Programme Nouveaux Horizons;

Considérant que cette demande s'effectue dans le cadre d'un projet de création de cuisine collective dans la municipalité;

Considérant que cette activité sera offerte à toute la population, afin de favoriser un échange intergénérationnel en plus d'une alimentation saine à prix économique;

Considérant que l'implication de la municipalité sera de permettre l'utilisation de la cuisine de la salle municipale deux fois par mois;

Considérant que la municipalité prévoit rencontrer l'organisme pour discuter des règles entourant ladite utilisation;

En conséquence, il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers d'appuyer le Cercle des Fermières de Val-Alain dans ce projet.

Adoptée à l'unanimité

.....

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

2013-08-162

#### **PONT DU 1<sup>ER</sup> RANG COMPTE-RENDU RENCONTRE MTQ**

Considérant que nous avons rencontré le ministère des Transports en ce qui concerne la responsabilité de l'entretien et de l'inspection du pont P-04274 du 1<sup>er</sup> rang situé au-dessus de la rivière du Chêne sur la route du pont;

Considérant que le Ministère conclut que l'entretien et l'inspection du pont P-04274 ne sont pas sous leur responsabilité pour les observations suivantes :

- ❖ La résolution municipale 95-10-220, adoptée le 3 octobre 1995 et résolue unanimement, identifie le chemin sur lequel est situé le pont P-04274 comme une propriété de propriétaires privés.
- ❖ Le pont P-04274 n'est pas inscrit au décret 1176-2007, transférant au gouvernement du Québec la gestion des ponts situés sur le réseau municipal;

Considérant que les premières résolutions concernant ce pont ont été adoptées par la Corporation de Comté;

En conséquence, il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser la directrice générale et le maire à effectuer les démarches nécessaires à l'obtention des documents de la Corporation de Comté.

Adoptée à l'unanimité

.....

2013-08-163

#### **PONT BERNATCHEZ RÉPARATION DES TROTTOIRS**

Considérant que nous avons rencontré le ministère des Transports en ce qui concerne la réparation du trottoir du pont Bernatchez P-04267 situé sur la rue Principale;

Considérant que le responsable municipal doit transmettre au Ministère la méthode de réparation planifiée avant la réalisation des travaux;

En conséquence, il est proposé par Jean-Guy Isabelle et résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater Richard Paquet, responsable de la voirie, pour la réalisation des plans de réparation;

De l'autoriser à faire la location de feux de circulation en alternance lors de l'exécution des travaux.

Adoptée à l'unanimité

.....

2013-08-164

#### **PONT CARON INSTALLATION DE GABARITS PAR LE MTQ**

Considérant que nous avons rencontré le ministère des Transports en ce qui concerne le pont couvert Caron P-04271 situé au-dessus de la rivière du Chêne sur le 1<sup>er</sup> rang;

Considérant que le pont couvert Caron est un pont ayant une valeur patrimoniale;

Considérant que la capacité en charge de la structure ne pourrait être augmentée avec des travaux d'entretien et que le dégagement vertical du pont est de 4,6 m;

Considérant que l'installation de gabarits aux approches du pont limitant à 3,5 m la hauteur des véhicules empruntant le pont est prévue par le Ministère, l'objectif étant de limiter la hauteur des véhicules pour éviter des accrochages et du même coup limiter les charges des véhicules circulant sur le pont;

En conséquence, il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de transmettre au Centre de services de Laurier-Station – Lévis l'accord de la municipalité pour l'installation de gabarits aux approches du pont.

Adoptée à l'unanimité

.....

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

2013-08-165

#### **INDICATEURS DE GESTION POUR L'ANNÉE 2012**

Il est proposé par Marie-Claude Lemieux et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des indicateurs de gestion pour l'année 2012 tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

.....

2013-08-166

#### **FORMATION À DISTANCE LOGICIEL CIB**

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser la directrice générale à suivre une formation à distance sur le logiciel CIB. La facturation sera faite au taux horaire de 60,00\$ plus taxes pour un total estimé à 10 heures.

Adoptée à l'unanimité

.....

2013-08-167

#### **COSSAL – SOUPER-BÉNÉFICE**

Considérant que la CoSSAL a fait parvenir une invitation à participer à leur souper-bénéfice 2013 ou à offrir un don en argent;

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire un don en argent de 100 \$ pour la participation à la campagne des paniers de Noël 2013.

Adoptée à l'unanimité

.....

2013-08-168

#### **ROUTE SEIGNEURIALE OFFRE MTQ**

Considérant que le Ministère des Transports, Direction de la Mauricie-Centre-du-Québec, nous présente une offre de contribution aux frais d'entretien de la route Seigneuriale consécutivement aux travaux de reconstruction de quatre ponts sur l'autoroute 20 à Villeroy;

Considérant que, tel que mentionné, la responsabilité du Ministère se limite à remettre les infrastructures endommagées dans un état équivalent à celui avant les travaux;

Considérant que cette offre se divise selon les deux volets suivants :

Reconstruction du ponceau du ruisseau Grégoire : le Ministère estime sa part de responsabilité à 12,5% des coûts de remplacement de l'ouvrage en se basant sur l'âge du ponceau au moment des travaux ainsi qu'à son niveau d'endommagement. En se référant à l'estimation présentée le 21 décembre 2011 par la Municipalité, le ministère évalue son implication financière à environ 10 000 \$. Le montant final sera déterminé sur présentation des coûts réels de reconstruction;

Entretien du revêtement en enrobé bitumineux : le Ministère estime l'effort d'entretien annuel supplémentaire requis par notre Municipalité pour maintenir la fonctionnalité de cet axe routier à 5 000 \$. Donc, pour les travaux s'échelonnant du 9 juillet 2010 au 23 novembre 2012, la contribution du Ministère serait de 15 000 \$;

Considérant que l'offre globale du Ministère totalise environ 25 000 \$ pour couvrir la remise à l'état initial de la route Seigneuriale suite à leurs travaux.

En conséquence, il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter l'offre du Ministère des transports, Direction de la Mauricie-Centre-du-Québec.

Adoptée à l'unanimité

.....

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN**

**Comté de Lotbinière**

**2013-08-169**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers que monsieur le maire lève la séance à 20h35.

Adoptée à l'unanimité

.....

\_\_\_\_\_  
Rénald Grondin,  
maire

\_\_\_\_\_  
Caroline Fortin,  
directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Rénald Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 141 (2) du Code municipal.